



**PLAN D'IMPLANTATION :**

niveau de référence du seuil de la porte d'entrée de l'habitation = 0.00 = 258,65 niv. géomètre  
 niveau sur voirie dans l'axe de la porte d'entrée = 258,86 niv. géomètre  
 soit une différence de 21 cm entre le seuil de la porte d'entrée et la voirie

- LEGENDE :**
- TN = Terrain Naturel  
 TR = Terrain Remanié
- 1 = toiture plate
  - 2 = toiture inclinée
  - 3 = terrasse
  - 4 = revêtement stabilisé constitué d'un enrochement calé à la fine grenaille et au sable
  - 5 = pelouse
  - 6 = arbre ou arbuste à planter
  - 7 = filtre d'eaux pluviales
  - 8 = citerne d'eaux pluviales de 7.500 litres minimum avec C.V.
  - 9 = CV à la limite de propriété
  - 10 = dispositif d'infiltration